



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUIN 2020**



N° DEL 2020.06.03/068

Thème : **DIVERS 2**

Objet : Action de solidarité sous couvert de la fédération nationale André Maginot (FNAM) – Versement d'une aide à la commune.

Convocation :

Date : 28/05//2020

Affichage : 28/05/2020

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 21

Le **mercredi 3 juin 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, DJEFFAL Mohamed, GAILLARD Éliane, PROREL Alain, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

PETELET Renée donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à FROMM Gérard ;
BRUNET Pascale donne pouvoir à RAVEL Fanny ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLA

Secrétaire de séance : DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : JALADE Jacques

La fédération nationale André Maginot, fédération d'anciens combattants, apporte son concours et soutien financier au titre de la solidarité Covid-19. La commission solidarité de la fédération a débloqué 300 000,00 € pour couvrir l'ensemble des actions.

Pour ce faire la FNAM a demandé aux amicales de marins et marins anciens combattants (AMMAC) sous couvert de leur fédération d'assurer le lien avec les municipalités de leur zone d'implantation.

C'est dans ce contexte que le 16 mai dernier Monsieur le Maire de Briançon s'est vu remettre par le Major Honoraire Christian Mir, Président de l'AMMAC de Briançon-Embrun un chèque de 1500,00 €, en soutien à la municipalité pour la mise à disposition, début avril, de 40 000 masques chirurgicaux, aux bénévoles et associations acteurs du soin et de la prévention à domicile

Ceci exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'accepter le don de la FNAM d'un montant de 1 500,00 € versé par chèque ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune la convention annexée à la présente délibération ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

DIVERS 2 DEL 2020.06.03/068

PUBLIÉ LE **09 JUIN 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM